

1^{er} octobre 2023

NOTE DE CONJONCTURE 1^{er} semestre 2023



Vue d'ensemble

UniHA, de part le volume d'achat traité (6Mds€ en 2022) et la diversité de ses activités, produit périodiquement une analyse du contexte économique dans lequel se positionnent ses filières d'achat.

Dans un double contexte d'inflation et de tensions sur les approvisionnements inédit depuis 50 ans, ce panorama permet de saisir les principales tendances de l'automne 2023 et quelques perspectives.

Il est complété par une revue exhaustive de tous les segments d'activité traités par UniHA, sur la base d'une analyse empirique des données constatées par les acheteurs dans le suivi d'exécution des marchés.

Un contexte inflationniste en perte de vitesse, mais des niveaux de prix élevés

En 2023, les sollicitations pour hausses exceptionnelles de prix se sont fortement atténuées, et les augmentations concédées par les acheteurs sur les contrats UniHA concernent principalement des marchés qui n'avaient pas augmenté en 2022.

L'intégration progressive et systématique des **clauses de révision** adaptées a même conduit sur certaines catégories d'achat à des **baisses de prix** ; il s'agit notamment des achats d'importation pour lesquels les prix du transport et l'appréciation de l'euro ont eu un effet favorable.

Nous ne retrouverons cependant jamais les prix d'avant-crise. Les coûts de l'énergie, du carburant et de la main d'œuvre resteront élevés à court et moyen terme, impactant tous les domaines d'achat, avec un effet qui pourrait être accentué sur les produits dérivés du pétrole suite aux derniers événements au moyen orient.

Une tension maintenue principalement sur les prix de l'énergie et de l'alimentation

Les secteurs en **forte tension** restent **l'alimentation**, tous produits confondus, et **l'énergie**.

Concernant **l'alimentation**, des hausses de prix ont été consenties sur de nombreux marchés (de +3 à +20%), de nombreuses crises et aléas ayant impacté les productions (climat, géopolitique, épidémies...).

La tendance 2024 devrait se poursuivre à la hausse sur de nombreux segments (viandes, fruits et légumes), à l'exception des produits laitiers.

Les prix de **l'énergie** ont quant à eux connu un pic sans précédents en 2023, même si les efforts de consommation, les boucliers tarifaires et le climat exceptionnellement doux ont atténué l'effet sur les factures. La tendance 2024 est à la baisse (-20% sur l'électricité et -30% sur le gaz) même si les prix ne reviendront jamais à ceux d'avant 2022.

En revanche, les **médicaments sont faiblement impactés par les hausses de prix**, du fait de la régulation tarifaire et de la chute des brevets.

Il faut toutefois noter que certains produits de santé vont connaître une augmentation de prix, en particulier les gaz médicaux (dépendants des prix de l'énergie) et des produits de contraste (effet combiné du doublement du prix de l'iode et de la réforme du circuit d'approvisionnement applicable au 1^{er} mars 2024).

La tendance pour fin 2023 - début 2024 est incertaine, toute catégorie d'achats confondue. La stabilisation des prix, voire légère baisse, ne sera garantie que dans les secteurs à forte concurrence (par ex : biologie, informatique).

Les impacts de l'inflation sont nombreux et divers :

Nous faisons le constat que cette situation inflationniste a tendance à freiner fortement le déploiement et l'accès aux **innovations**, les établissements devant réaliser des arbitrages dans un contexte budgétaire tendu.

D'une manière générale, **ni la qualité, ni les délais ne sont dégradés** par la situation inflationniste.

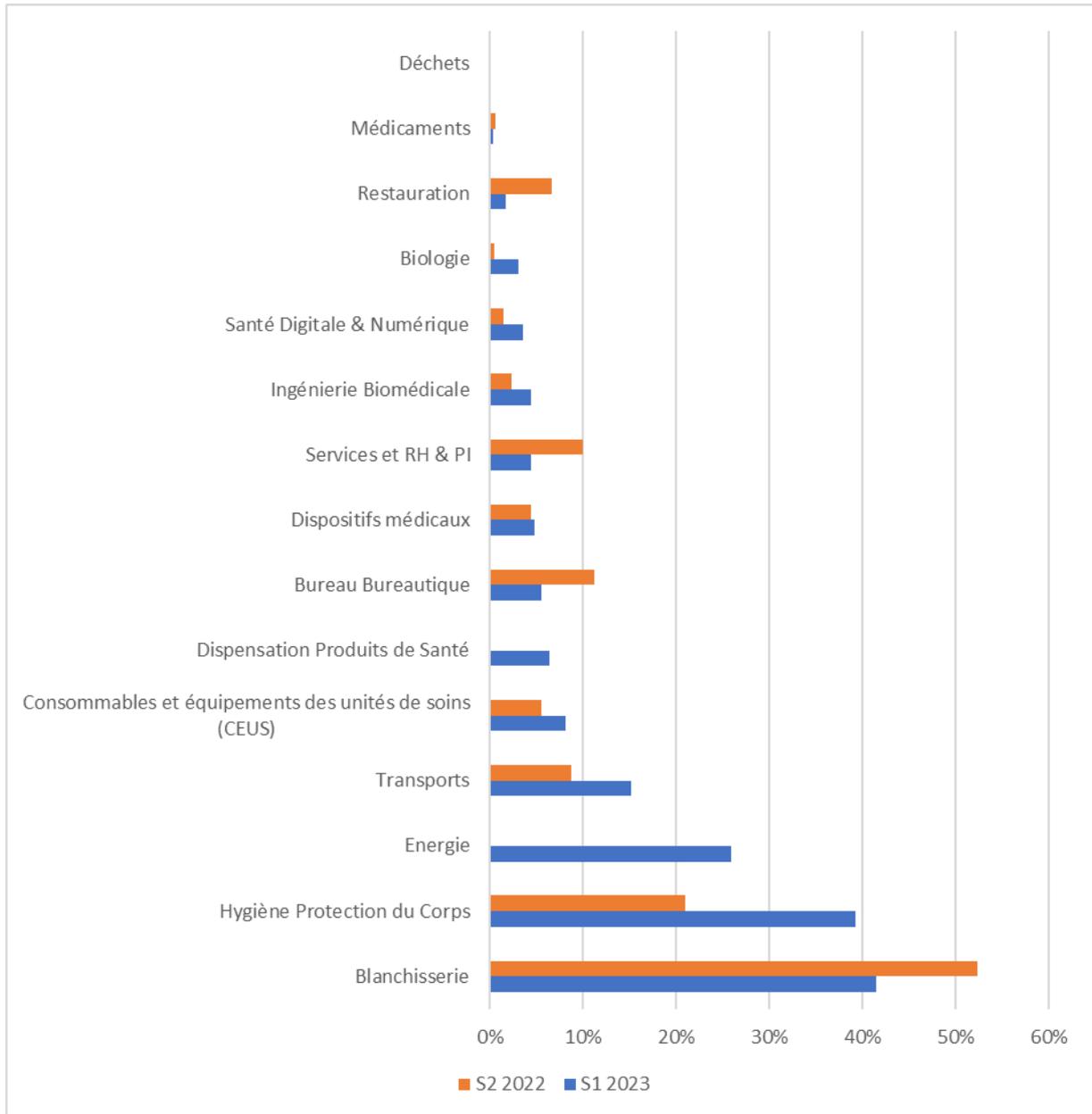
Pour certaines catégories les délais d'approvisionnement longs deviennent la norme (ex : les véhicules ou certains équipements médicaux).

Les Dispositifs Médicaux, DM et DM-DIV (In vitro), subissent des **arrêts de commercialisation**, du fait de stratégie de rationalisation de gammes de la part des industriels qui ne veulent/peuvent pas se soumettre à la nouvelle réglementation européenne MDR (UE 2017/45) pour les Dispositifs Médicaux pour la totalité des leurs références.

Nous constatons une **tendance à la hausse du nombre de références déclarées en rupture ou en contingentement** (+51% sur les médicaments entre 2022 et 2023 à date).

L'ingénierie contractuelle d'UniHA vise à en amortir les effets, en attendant le déploiement du programme UniHAppro qui a pour objectif de sécuriser les approvisionnements.

% de marchés ayant fait l'objet d'au moins un avenant prix



Les tendances par filière



POLE ACHATS GENERAUX



Filière Blanchisserie

- *Au cours du premier semestre 2023, avez-vous été sollicités par vos fournisseurs pour des hausses ou des baisses de prix ? De quel ordre ?*

Des hausses de prix acceptées en 2022 ont été prolongées au cours du premier semestre 2023. Néanmoins, pas de nouvelles sollicitations de la part de nos fournisseurs pour des hausses supplémentaires.

- *Quels événements ont impacté les prix de vos marchés au cours du premier semestre 2023 ?*

Essentiellement la hausse du coût des énergies.

- *Selon vous, quelles sont les tendances pour le semestre à venir ? Pour quelles raisons ?*

Pas d'augmentations sur le coton et le polyester dans le semestre à venir.

- *Quelles incidences financière et technologique sont à prévoir pour les hôpitaux ?*

Pas d'incidence particulière.

- *Les délais de livraisons, la qualité des produits ou services rendus vont-t-ils être impactés dans les prochains mois ? Si oui pour quelles raisons et dans quelles proportions ?*

Les fournisseurs ont du stock et il n'y a pas de pénurie mondiale sur le coton et le polyester.

Par conséquent, pas d'impact à prévoir sur les délais de livraison ou les prix.



Filière Hygiène et protection du corps

- *Au cours du premier semestre 2023, avez-vous été sollicités par vos fournisseurs pour des hausses ou des baisses de prix ? De quel ordre ?*

Un seul fournisseur seulement avec des hausses entre 17 et 37 % - celui-ci n'avait pas pu fournir les pièces justificatives en 2022.

En parallèle, des révisions spécifiques trimestrielles et semestrielles mises en place en 2022 avec plusieurs fournisseurs ont permis d'obtenir des baisses de prix en 2023 de -3% à -18%.

- *Quels événements ont impacté les prix de vos marchés au cours du premier semestre 2023 ?*

La volatilité des matières premières (cellulose, polyéthylène, polypropylène) et des énergies.

Le coût du transport pour les produits importés d'Asie s'est stabilisé et l'euro s'est apprécié. Ainsi le coût des importations a baissé, ce qui a été pris en compte dans nos formules de révision contractuelles.

- *Selon vous, quelles sont les tendances pour le semestre à venir ? Pour quelles raisons ?*

La baisse des prix se poursuit pour plusieurs références au second semestre grâce aux formules de révisions spécifiques prévues. Nous ne reviendrons pas cependant aux prix d'avant crise.

Les matières premières ont fortement baissé mais l'indice des prix à la production dans l'industrie française pour les articles en papier à usage sanitaire ne décroît que lentement.

Le pétrole est reparti à la hausse et les énergies restent élevées.

- *Quelles incidences financière et technologique sont à prévoir pour les hôpitaux ?*

Les baisses vont se poursuivre sur certains contrats grâce aux révisions spécifiques prévues mais la tendance reste incertaine (inflation, conflits).

- *Les délais de livraisons, la qualité des produits ou services rendus vont-t-ils être impactés dans les prochains mois ? Si oui pour quelles raisons et dans quelles proportions ?*

Pas de risques identifiés à ce jour sur les approvisionnements ni sur la qualité des produits.

Filière Bureau et Bureautique

- *Au cours du premier semestre 2023, avez-vous été sollicités par vos fournisseurs pour des hausses ou des baisses de prix ? De quel ordre ?*

Le poste a augmenté ses prix très modérément (0,5%) et fait disparaître le timbre rouge au 1er janvier 2023.

Les prix du papier ont été révisés normalement à la baisse sur les marchés de papiers standards et de fourniture de bureau (baisse de 10%).

Pas de sollicitation pour des hausses ou des baisses de prix exceptionnelles sur le premier semestre 2023.

- *Quels événements ont impacté les prix de vos marchés au cours du premier semestre 2023 ?*

Aucun événement en particulier n'a impacté les prix sur le premier semestre 2023.

- *Selon vous, quelles sont les tendances pour le semestre à venir ? Pour quelles raisons ?*

Il est difficile de se prononcer.

Peut-être une légère hausse (2-3%) due à l'inflation en cours et selon l'impact des hausses de salaires chez nos fournisseurs.

Le cours du pétrole actuel pourrait aussi avoir un impact sur les prix de 2024 s'il reste à un cours élevé. Mais son influence est faible sur les produits de la filière B&B.

Le prix du papier quant à lui continue de baisser (-16% en octobre).

- *Quelles incidences financière et technologique sont à prévoir pour les hôpitaux ?*

Pas d'incidence particulière.

- *Les délais de livraisons, la qualité des produits ou services rendus vont-t-ils être impactés dans les prochains mois ? Si oui pour quelles raisons et dans quelles proportions ?*

A ce jour rien ne permet de penser que les délais de livraison ou la qualité pourraient être impactés.



Filière restauration

- *Au cours du premier semestre 2023, avez-vous été sollicités par vos fournisseurs pour des hausses ou des baisses de prix ? De quel ordre ?*

Des révisions de prix contractuelles et extra-contractuelles ont été acceptées sur différents marchés :

- Produits d'épicerie : + 12,7% de hausse en moyenne pour la période
- Produits surgelés : + 8,3% de hausse en moyenne pour la période
- Ovoproduits et Ultrafrais : + 19,2% de hausse en moyenne pour la période
- Viandes Volailles Charcuterie et textures modifiées : + 2,2% de hausse en moyenne pour la période
- Produits diététiques : + 12,5% de hausse en moyenne pour la période
- Produits 4e 5e Gamme et Traiteur : + 6,8% de hausse en moyenne pour la période
- Restauration : + 10,8% de hausse en moyenne pour la période
- *Quels événements ont impacté les prix de vos marchés au cours du premier semestre 2023 ?*

Une météo défavorable a impacté les rendements agricoles, entraînant des difficultés sur les approvisionnements et des hausses de prix sur les matières premières.

D'autres crises telles que la grippe aviaire ou la grippe porcine africaine ont également généré des difficultés d'approvisionnement et des ruptures.

De manière plus générale, le COVID et la reprise économique ont impacté durablement nos marchés en raison de l'augmentation du coût des matières premières, du fret maritime et des transports.

La parité euro/dollar défavorable impacte également le coût des produits d'importations.

Enfin, la baisse d'attractivité de la filière agricole en France a entraîné une diminution du nombre d'agriculteurs et par conséquent des matières premières disponibles.

- *Selon vous, quelles sont les tendances pour le semestre à venir ? Pour quelles raisons ?*

Estimations pour le 1er Semestre 2024 :

- Produits laitiers : Collecte laitière en recul avec la baisse des cheptels (-2,1% depuis début 2023),
- Ultra-frais : Prévision d'une nouvelle inflation d'environ + 3 à 5 %,
- Fromages : Prévision d'une nouvelle inflation d'environ + 2 à +4%,
- Beurre : Baisse du cours du beurre depuis quelques mois : Détente des prix à prévoir sur la fin 2023/2024,

Fruits et légumes (4e 5e gamme puis surgelés) : prévision d'une hausse allant de 5 à 50% selon les produits. Des difficultés d'approvisionnement à prévoir dues aux épisodes météorologiques (gelées d'hiver / sécheresse de printemps) (Exemple sur les carottes, les poivrons, les épinards ou le chou). Les agriculteurs se réorientent vers des cultures céréalières moins risquées et plus rentables.

Poissons surgelés : baisses de quotas de pêche sur le cabillaud, l'églefin et le colin lieu qui entraîne une baisse des disponibilités matières et par conséquent une hausse des cours sur les matières premières.

Volailles : reconstruction de la filière avicole post grippe aviaire : détente sur le cours des volailles, depuis cet été sur le frais, et à venir sur le dernier trimestre 2023 en surgelé.

Viande bovine : maladie hémorragique épizootique, nouvelle maladie virale apparue chez des bovins en France depuis la rentrée : risque de difficultés sur les disponibilités matières.

Sur le moyen/long terme :

Viandes de bœuf et de veau : l'OCDE prévoit une augmentation de la consommation mondiale de la viande de +10% à horizon 2032 (conséquence de la progression démographique et du pouvoir d'achat).

Evolution de la production mondiale de viande bovine de 71Mt en 2023 à 78Mt en 2032 (concentrée sur la production chinoise et subsaharienne) / En Europe : progression moindre (de l'ordre 0,7Mt, notamment due à la diminution de l'attractivité du secteur agricole animal).

Le secteur prévoit des prix inférieurs de 10 à 14% aux prix enregistrés sur les 2 dernières années. Cependant, le secteur reste fortement dépendant des aléas sanitaires ou climatiques.

- *Quelles incidences financière et technologique sont à prévoir pour les hôpitaux ?*

Des prix toujours vacillants pour les marchés de produits frais et maintien des hausses exceptionnelles à des paliers hauts à moyen terme.

Le niveau élevé du coût des matières premières, ajouté aux difficultés de recrutement du personnel contraint les établissements dans le choix des produits composant leurs menus :

- Alternatives plus économiques au détriment de produits plus qualitatifs ou éligibles Egalim,
- Orientation vers d'autres techniques de mise en œuvre : élaboration de recettes avec des grammages réduits ou de petits grammages qui participent également à la réduction du gaspillage alimentaire,
- Recours à certains produits élaborés ou semi-élaborés, même s'ils peuvent paraître plus chers à l'achat, qui permet de réaliser des économies à l'utilisation (gain d'énergie, gain de temps de préparation).

Accompagnement des hôpitaux aux alternatives et/ou changements de pratiques en matière de restauration : vers un déploiement d'une alimentation plus végétalisée

- *Les délais de livraisons, la qualité des produits ou services rendus vont-ils être impactés dans les prochains mois ? Si oui pour quelles raisons et dans quelles proportions ?*

Risques de ruptures et de difficultés d'approvisionnements à prévoir sur certaines familles de produits (Ex : fruits et légumes frais et surgelés, certaines espèces de poissons surgelés, viandes de bœuf).



Filière Transport

- *Au cours du premier semestre 2023, avez-vous été sollicités par vos fournisseurs pour des hausses ou des baisses de prix ? De quel ordre ?*

Différents marchés ont été impactés par des hausses significatives au cours du premier trimestre, notamment ceux en lien avec les véhicules (véhicules de transport de patients, véhicules à faible ou très faible émission de CO₂, etc.) mais aussi ceux liés à l'acquisition d'équipements tels que les brancards ou chariots automoteurs de manutention.

Les industriels ont également répercuté les augmentations du coût de l'énergie.

Enfin, la nouvelle augmentation du prix du baril de Brent a entraîné une augmentation du coût des prestations de transport.

Dernières augmentations validées dans les marchés de la filière au cours du premier semestre 2023 :

- Achat de véhicules de transport de patients : de 1,1 à 1,5 %
- Véhicules à faible et très faible émission de CO₂ : de 0,7 à 5,2 %
- Achat ou location d'engins de manutention : de 3 à 6 %
- Brancards, chaises portoir et nacelles de transport pédiatriques : 3 %

- Transport aérien de greffons et équipes chirurgicales et régulation associée : 11,1 %

- *Quels événements ont impacté les prix de vos marchés au cours du premier semestre 2023 ?*

L'augmentation des tarifs dépend de plusieurs éléments : en premier lieu, les tarifs d'avant COVID n'ont jamais été retrouvés. Ensuite, la guerre en Ukraine a entraîné des ruptures d'approvisionnement. La demande étant supérieure à l'offre, les industriels ont mécaniquement augmenté leurs tarifs (semi-conducteurs, acier, tôle, ferraille, cuivre, plomb, pétrole, aluminium, etc.).

- *Selon vous, quelles sont les tendances pour le semestre à venir ? Pour quelles raisons ?*

Concernant le secteur automobile, les professionnels annonçaient un retour à la normale pour le second semestre 2023. Mais le retard lié aux arrêts de production n'est pas encore rattrapé et la R&D non encore amortie. Le prix d'une citadine oscille aujourd'hui entre 20 000 et 25 000 € alors que les ambitions gouvernementales sont d'en proposer une à 10 000 €.

Du côté du carburant, il est peu probable de voir une baisse significative (d'où l'effort demandé aux revendeurs). L'utilisation des énergies fossiles étant vouée à disparaître prochainement (fin de la vente des véhicules neufs en 2035 en Europe), les pays producteurs jouent sur le volume de production afin de maintenir un tarif élevé.

- *Quelles incidences financière et technologique sont à prévoir pour les hôpitaux ?*

Concernant les véhicules, le virage vers l'électrification des parcs est amorcé. Contraints par différentes réglementations dont la loi dite CAFE, les constructeurs ont investi dans l'électrique ce qui devrait les conduire à proposer toujours plus de véhicules à faibles et très faibles émissions. Cette concurrence devrait permettre une baisse des tarifs.

En parallèle, le marché de l'occasion qui aujourd'hui propose majoritairement des véhicules âgés donc polluants pourrait profiter de cette arrivée massive de véhicules seconde main.

- *Les délais de livraisons, la qualité des produits ou services rendus vont-ils être impactés dans les prochains mois ? Si oui pour quelles raisons et dans quelles proportions ?*

Les constructeurs automobiles ont revu leur politique grands comptes. Ils privilégient désormais le marché des particuliers à qui aucune remise n'est consentie et auprès desquels ils n'encourent pas de pénalités. Dans ces conditions, les nouveaux délais (de 4 à 12 mois) vont devenir une nouvelle référence.

La qualité des produits devrait quant à elle ne pas être altérée. Au contraire, le secteur automobile devrait continuer sa révolution avec des produits toujours plus innovants (la RATP fait circuler des bus et navettes totalement autonomes).



Filière Déchets

- *Au cours du premier semestre 2023, avez-vous été sollicités par vos fournisseurs pour des hausses ou des baisses de prix ? De quel ordre ?*

Dans un contexte de baisse des matières premières issues du pétrole - baisse constatée depuis août 2022 - c'est la filière qui est à l'initiative des sollicitations pour les marchés de contenants déchets : pas les titulaires.

Pour le traitement des déchets, la tendance est à la désinflation. Dans ce cas, ce sont les titulaires qui nous sollicitent.

- *Quels événements ont impacté les prix de vos marchés au cours du premier semestre 2023 ?*

2 Baisse semestrielles de 15% et 10% pour le polyéthylène et le polypropylène ont été intégrées en 2023 dans les prix des marchés de contenants déchets.

Hausses des salaires et des charges pour le segment du traitement des déchets

- *Selon vous, quelles sont les tendances pour le semestre à venir ? Pour quelles raisons ?*

La tendance reste incertaine du fait d'une possible reprise de l'inflation et du conflit européen.

- *Quelles incidences financière et technologique sont à prévoir pour les hôpitaux ?*

Une forte hausse des prix pour le traitement des déchets est attendue lors de la remise en concurrence des marchés : rattrapage et recherche de rentabilité avec une moindre concurrence.

- *Les délais de livraisons, la qualité des produits ou services rendus vont-ils être impactés dans les prochains mois ? Si oui pour quelles raisons et dans quelles proportions ?*

Pas d'impact significatif pour la filière.



Filière Services, RH & Prestations intellectuelles

- *Au cours du premier semestre 2023, avez-vous été sollicités par vos fournisseurs pour des hausses ou des baisses de prix ? De quel ordre ?*

Les fournisseurs continuent à nous solliciter pour des hausses de prix principalement liées au coût de la main d'œuvre comme pour les marchés de conseil ou les prestations de bionettoyage .

Le coût de l'énergie et du pétrole a également des répercussions importantes sur le coût des déplacements et des frais fixes des agences locales. Ainsi, les prestations qui nécessitent des déplacements sur sites comme par exemple la maintenance des ascenseurs ou l'hygiène 4D subissent des hausses de prix.

Le marché assurantiel est également très impacté par :

- L'inflation, qui augmente le coût de l'argent,
- Une forte sinistralité en France (émeutes),
- Des catastrophes naturelles (inondations, feux de forêts),

Qui génèrent des demandes d'augmentations très importantes de la part des réassureurs.

- *Quels événements ont impacté les prix de vos marchés au cours du premier semestre 2023 ?*

Les évènements ayant eu le plus d'impact pour la filière Services sont :

- L'augmentation des matières premières (principalement énergie et pétrole),
- Les conséquences du Covid avec de nombreux postes non pourvus comme les agents de propreté, les techniciens de maintenance car ces postes sont contraignants au niveau des horaires de travail.
- *Selon vous, quelles sont les tendances pour le semestre à venir ? Pour quelles raisons ?*
- Intérim : viviers insuffisants pour répondre à la demande. La situation reste très tendue et pourrait s'aggraver avec l'impossibilité de recourir aux jeunes diplômés en intérim à partir de janvier 2024,
- Assurance : environ 10 %,

- Prestations de bionettoyage : 7%,
- Maintenance Technique : 5%.

- *Quelles incidences financière et technologique sont à prévoir pour les hôpitaux ?*

Nous nous attendons à des hausses de prix lors des relances de nos marchés avec des fournisseurs qui seront plus prudents dans leur modèle économique.

Aussi, de nombreux fournisseurs développent des outils d'aide à la réalisation des prestations comme :

- Des outils de maintenance prédictive pour les ascenseurs,
- Des outils de traçabilité des prestations pour optimiser le temps de leur personnel.
- *Les délais de livraisons, la qualité des produits ou services rendus vont-t-ils être impactés dans les prochains mois ? Si oui pour quelles raisons et dans quelles proportions ?*

La qualité de service pourra être dégradée dans certaines régions de France pour les prestations ayant d'importantes difficultés de recrutement .

Enfin, il faut s'attendre à une baisse de la concurrence pour nos marchés à venir car certains acteurs ne souhaiteront pas répondre.



Filière énergie

- *Au cours du premier semestre 2023, avez-vous été sollicités par vos fournisseurs pour des hausses ou des baisses de prix ? De quel ordre ?*

Cette question n'est pas adaptée à la technique d'achat de l'énergie qui consiste à prendre des positions au fil de l'eau.

- *Quels événements ont impacté les prix de vos marchés au cours du premier semestre 2023 ?*

Comme annoncé à l'automne 2022, les prix des marchés d'électricité ont explosé entre janvier et mars 2023 avec des « heures pleines hiver » qui ont, sur certains contrats, été multipliés par 10. S'en est suivi une accalmie avec le passage aux prix d'été à compter du 1er avril, avec des prix négatifs pour les «heures creuses été ». L'amortisseur électricité et la quasi suppression de la principale taxe sur l'électricité (2 des dispositifs du bouclier tarifaire décidé par le Gouvernement fin 2022) ont peu à peu été mis en place dans les factures des fournisseurs limitant - dans une certaine mesure - le choc de prix.

En outre, certains fournisseurs d'énergie sont en difficultés pour assurer un niveau de service administratif suffisant et une facturation en temps réel, qui intègre les différentes mesures du bouclier tarifaire et les différentes évolutions de ce dispositif.

Le gaz naturel a également été impacté par la crise énergétique avec des prix multipliés par 3 voire 4 en fonction des prix initiaux détenus par les établissements. Nous avons constaté une baisse significative des consommations cet hiver. Les consommations de janvier à mars sont inférieures de 15% à 30% aux prévisions initiales en fonction des établissements et des géographies. Cette baisse est due d'abord à un hiver globalement doux et très sec à l'échelle de la France (+0.8° par rapport à la normale). Il se classe au 15e rang des hivers les plus chauds depuis 1900.

Il est très probable aussi que les mesures de sobriété énergétique ont largement été relayées et appliquées.

Certains contrats passés ont fait bénéficier les adhérents de la baisse actuelle des prix du gaz grâce à une formule de prix indexée.

La confirmation à l'été de l'éligibilité des EMS au « bouclier tarifaire collectif » laisse entrevoir une issue favorable à de nombreux EHPAD, même si la situation de trésorerie de certains reste très tendue.

- *Selon vous, quelles sont les tendances pour le semestre à venir ? Pour quelles raisons ?*

La crise énergétique connaît une accalmie mais elle n'est pas finie. La tendance de baisse des prix entamée sur les marchés européens depuis l'automne 2022 se poursuit, laissant présager une baisse des budget énergie en 2024 (à date -20% sur l'électricité et -30% sur le gaz, pris en compte la disparition des principales mesures de bouclier tarifaire).

Le marché du gaz s'est détendu même si les prix n'ont pas retrouvé les niveaux d'avant crise. Le coût moyen prévisionnel HT 2024 pour le gaz naturel est estimé à 130€MWh en 2024 en retrait de 30% par rapport au coût moyen 2023 de 185€MWh.

A noter qu'il était de 43€MWh en 2022 et de 35€MWh en 2021. Les stocks sont pleins un mois avant l'objectif fixé par le Gouvernement, la situation macroéconomique mondiale est morose et le début d'automne est doux. Mais l'Europe et la France restent exposés au gaz Russe à hauteur de 20% sur le GNL. En outre un début d'hiver froid pourrait enrayer la baisse actuelle des prix.

Le marché de l'électricité en France a suivi la tendance baissière du marché du gaz et bénéficie d'une amélioration notable de la production nucléaire. Le coût moyen prévisionnel HT 2024 pour l'électricité est estimé à 205€MWh en 2024 en retrait de 20% par rapport au coût moyen 2023 de 251€MWh. A noter qu'il était de 104€MWh (70€ pour ceux qui ont bénéficié de l'Arenh+) en 2022 et de 95€MWh en 2021. L'écart de prix défavorable à la France par rapport au marché allemand s'est largement réduit en septembre. Mais la décrue reste soumise au respect par EDF du programme de disponibilité des centrales nucléaires et de leur capacité à produire à leur nominal.

La Loi de Finances est en discussion à l'Assemblée Nationale et les derniers mois de l'année sont riches d'étapes clés sur les marchés de l'énergie : guichet Arenh, annonce de l'écêtement Arenh, enchères de capacités, niveau de la TICFE et de la TICGN (taxes sur l'électricité et le gaz)...

- *Quelles incidences financière et technologique sont à prévoir pour les hôpitaux ?*

La crise actuelle va laisser des traces profondes dans l'économie en générale et tout particulièrement dans le secteur de l'énergie.

Des tendances lourdes s'installent : prix élevés à court et moyen terme, baisse de l'attractivité des hôpitaux auprès des fournisseurs, limitation de la concurrence, électrification croissante des usages, nécessité de baisser les consommations et de décarboner...

Le secteur hospitalier va devoir s'adapter dans la durée à ce nouveau contexte.

Les solutions de réduction de consommation d'énergie continuent d'être développées et déployées par UniHA, afin d'accompagner les hôpitaux dans la transition énergétique ;

- *Les délais de livraisons, la qualité des produits ou services rendus vont-ils être impactés dans les prochains mois ? Si oui pour quelles raisons et dans quelles proportions ?*

On constate un réel désintéressement des énergéticiens pour le secteur hospitalier, considéré comme complexe sur un plan administratif.

Une attention toute particulière doit être maintenue pour limiter au maximum les refus et les dépassements de délais de paiement de la part des hôpitaux. C'est l'attractivité de l'ensemble du secteur de la santé qui est en jeu.



Filière Santé Digitale et numérique

- *Au cours du premier semestre 2023, avez-vous été sollicités par vos fournisseurs pour des hausses ou des baisses de prix ? De quel ordre ?*

Non, pas de sollicitation pour des baisses ou de hausse des prix en dehors de la révision des prix prévue dans nos contrats.

- *Quels événements ont impacté les prix de vos marchés au cours du premier semestre 2023 ?*

Les conditions financières de nos marchés n'ont pas été impactées par des événements extérieurs.

- *Selon vous, quelles sont les tendances pour le semestre à venir ? Pour quelles raisons ?*

La tendance sera très probablement haussière notamment en raison des tensions RH sur les emplois dans le numérique ainsi que le renforcement des mesures de cybersécurité pour l'hébergement des solutions.

- *Quelles incidences financière et technologique sont à prévoir pour les hôpitaux ?*

Une probable hausse de la dépense est à prévoir pour les hôpitaux dans le domaine du numérique, en particulier sur l'infrastructure et le hardware.

- *Les délais de livraisons, la qualité des produits ou services rendus vont-t-ils être impactés dans les prochains mois ? Si oui pour quelles raisons et dans quelles proportions ?*

Pas d'impact à prévoir car beaucoup de nos marchés concernent des produits immatériels (services + logiciels).



Pôle Produits de santé



Filière Dispensation produit de santé

- *Au cours du premier semestre 2023, avez-vous été sollicités par vos fournisseurs pour des hausses ou des baisses de prix ? De quel ordre ?*

4 demandes de hausses tarifaires, certaines contractuelles, d'autres exceptionnelles, sur les segments suivants :

- Traçabilité RFID des poches de chimiothérapie (+15%),
 - Automate de Dispensation Nominative par reconditionnement (+ 1% sur certains lots),
 - Automate de Dispensation Nominative par sur-conditionnement + 2% sur les prestations de service, + 9% sur les consommables captifs. Baisse de prix sur l'ensemble des équipements après un travail sur les solutions techniques,
 - Isolateurs de préparations des chimiothérapies + 12% sur les isolateurs. Mise en place d'une clause de réexamen tous les 6 mois avec intégration de formule de révision.
- *Quels événements ont impacté les prix de vos marchés au cours du premier semestre 2023 ?*

L'inflation, le cours des matières premières : plastique, inox, aluminium, la pénurie et l'augmentation des prix des composants électroniques, le coût de l'énergie, le coût de la main d'œuvre, le coût des transports.

- *Selon vous, quelles sont les tendances pour le semestre à venir ? Pour quelles raisons ?*

Les prix vont continuer à augmenter. Néanmoins, les augmentations devraient être limitées pour les nouveaux marchés grâce aux formules de révision que nous avons retravaillées dans nos futurs marchés.

- *Quelles incidences financière et technologique sont à prévoir pour les hôpitaux ?*

Moins d'investissement dans les équipements lourds.

- *Les délais de livraisons, la qualité des produits ou services rendus vont-t-ils être impactés dans les prochains mois ? Si oui pour quelles raisons et dans quelles proportions ?*

La qualité des produits et les services rendus resteront identiques.

En revanche, il se peut que certains produits soient impactés par des délais de livraison plus longs.



Filière Dispositifs médicaux

- *Au cours du premier semestre 2023, avez-vous été sollicités par vos fournisseurs pour des hausses ou des baisses de prix ? De quel ordre ?*

Oui. Certaines sont des reconductions de hausses, d'autres des hausses exceptionnelles. Les hausses varient de 1 à plus de 50%. Exemples :

- Conditionnement et les consommables de stérilisation : de +4 à +34%,
- Pansements : de + 5 à + 56%,
- DM de drapage et habillage : +2%,
- DM d'immobilisation : +11 à +19%.

D'autres demandes ont été rejetées faute de justificatifs suffisants pour en estimer l'impact ou sont toujours en cours d'analyse (de + 6 à +30 %).

La filière PDS Marseille a été sollicitée pour une demande de hausse tarifaire de l'ordre de 29 % pour les produits de contraste iodés dans le cadre de la procédure de mise à disposition des injecteurs.

- *Quels événements ont impacté les prix de vos marchés au cours du premier semestre 2023 ?*

Les causes invoquées par les fournisseurs de dispositifs médicaux sont principalement :

- La hausse des matières premières parfois supérieure à +50%,
- L'augmentation du coût de la main d'œuvre en raison de la pénurie,
- Les coûts élevés pour adapter ses produits aux évolutions réglementaires (mise en conformité avec le nouveau RDM : règlement européen relatif aux dispositifs médicaux),
- La parité Euros/Dollars,
- La hausse du coût de l'énergie,
- Les coûts de transport ; le coût du fret maritime en provenance d'Asie a nettement diminué (2 000 à 3 000 \$ le conteneur) mais la hausse du prix du pétrole impacte toujours les prix de tous les composants plastiques et le coût du transport terrestre.

Le Covid, la guerre en Ukraine et le tremblement de terre en Turquie sont également des motifs avancés pour justifier des hausses.

- *Selon vous, quelles sont les tendances pour le semestre à venir ? Pour quelles raisons ?*

Pour les marchés en cours, nous prévoyons une stabilisation des hausses mais pas de tendance à la baisse.

En revanche, pour les renouvellements de marché (Abord parentéral, Conditionnements et consommables de stérilisation) ou les relances suite à des arrêts de commercialisation, des hausses sont à prévoir.

Seuls les dispositifs ou familles de produits très concurrentielles semblent pouvoir être épargnées.

Il est à noter que le recours à la clause d'imprévision sera difficile à faire valoir sur des marchés récemment conclus. Les demandes de révisions se baseront davantage sur les clauses de révision de prix prévus dans les derniers cahiers des charges publiés.

- *Quelles incidences financière et technologique sont à prévoir pour les hôpitaux ?*

Risque d'arrêts de commercialisation notamment de produits distribués par des petites sociétés, avec risque de réduction du marché fournisseurs.

En moyenne, sur des DM standards composés majoritairement de matières plastiques et « peu onéreux », une hausse moyenne de 10 à 30% est et sera constatée par rapport à des prix « avant COVID ».

- *Les délais de livraisons, la qualité des produits ou services rendus vont-ils être impactés dans les prochains mois ? Si oui pour quelles raisons et dans quelles proportions ?*

De plus en plus de titulaires imposent des minimums de commande élevés afin de réduire les coûts de transport. L'écart tarifaire se creuse entre les dispositifs selon le niveau de qualité proposé.

La nécessité de mise en conformité avec le nouveau règlement européen sur le dispositif médical est systématiquement évoquée par nos fournisseurs.

Des décisions de rationalisation de portefeuille pour éviter certains investissements jugés non rentables sont donc prises entraînant des arrêts de commercialisation et la raréfaction voire la disparition complète du marché de certains dispositifs médicaux. Des adaptations organisationnelles et des changements de protocole de prise en charge patient semblent inévitables.



Filière Médicaments

- *Au cours du premier semestre 2023, avez-vous été sollicités par vos fournisseurs pour des hausses ou des baisses de prix ? De quel ordre ?*

On constate peu de demandes de hausses tarifaires sur les contrats à prix fermes sur la totalité de leur durée.

Le recours à la clause d'imprévision a cependant été utilisé par un nombre restreint de fournisseurs au cours de l'année 2023. L'analyse des justificatifs produits par les fournisseurs à l'appui de ces demandes a permis d'y donner une suite favorable pour au moins deux d'entre eux avec des hausses moyennes variants entre +4 et +10%.

- *Quels événements ont impacté les prix de vos marchés au cours du premier semestre 2023 ?*

Les causes invoquées par les fournisseurs de médicaments sont :

- Hausse du coût des matières premières dont celles entrant dans la composition des conditionnements (papiers, plastique, aluminium),
- Hausse du coût de l'énergie (électricité/gaz).

Les surcoûts liés au transport ne sont plus d'actualité.

- *Selon vous, quelles sont les tendances pour le semestre à venir ? Pour quelles raisons ?*

La situation semble se maintenir sur le second semestre 2023.

Certains avenants de hausses déjà acceptés pour une période initiale limitée font l'objet de prolongations.

De nouvelles demandes de hausses tarifaires ont été formulées pour le second semestre 2023.

Le recours à la clause d'imprévision sera pour autant plus difficile à faire valoir sur les marchés récemment conclus. Les demandes de révisions se baseront davantage sur les clauses de révision de prix ajoutées lors de la rédaction des nouveaux cahiers des charges.

Concernant le segment des gaz médicaux, en lien avec la hausse du coût de l'électricité (industrie dont la production est très énergivore) et du transport (hausse du prix des carburants, vaste maillage territorial des adhérents), sur ce segment fournisseur oligopolistique avec un faible niveau de concurrence des hausses de prix comprises entre 20 et 40% sont à prévoir pour l'année 2024.

- *Quelles incidences financière et technologique sont à prévoir pour les hôpitaux ?*

Des incidences financières lors du renouvellement des marchés sont à prévoir, seules les spécialités ou familles de produits très concurrentielles semblent pouvoir être épargnées.

Focus sur le segment des produits de contraste :

Au vu de l'évolution de coût de l'iode (+100% en 2 ans) et de la réforme du circuit d'approvisionnement des Produits de Contraste prévue au 1er mars 2024, une hausse du budget hospitalier « Produits de contraste » peut déjà être anticipée pour 2024.

L'impact prix (x2) combiné à l'augmentation des consommations (x2) amènerait selon les premières hypothèses à une multiplication par un facteur 4 du budget historique.

L'impact financier pour les budgets hospitaliers pour l'ensemble des adhérents de la procédure UniHA avec cette hypothèse économique la plus défavorable serait de + 30ME par an.

Si les formes multi patients étaient disponibles (cf ANSM) , elles pourraient minorer ces chiffres de 20%, ramenant le surcoût autour de 24ME par an.

Les incertitudes demeurent sur les volumes (quid de la patientèle des centres privés de radiologie), les prix (quid des nouvelles politiques tarifaires pour les hôpitaux des 4 fournisseurs de ce segment oligopolistique), la date de la mise à disposition de formes multi-patients ainsi que sur la nouvelle cotation des forfaits techniques .

- *Les délais de livraisons, la qualité des produits ou services rendus vont-t-ils être impactés dans les prochains mois ? Si oui pour quelles raisons et dans quelles proportions ?*

Il n'y aura pas d'impact qualitatif sur les produits s'agissant de médicaments.

Concernant la continuité des approvisionnements, nous notons une tendance à la hausse (+51%) du nombre de références déclarées en rupture entre 2022 et 2023 (et + 67% si l'on compte les contingentements).

La contractualisation anticipée de marchés alternatifs permet de réduire significativement les délais ainsi que surcoûts auxquels sont confrontés les établissements en cas de dépannage chez un autre fournisseur.

Le programme UniHAppro devrait permettre, à compter de sa mise en œuvre, de réduire le nombre et l'intensité des ruptures d'approvisionnements, mais également drastiquement leurs impacts financiers pour les établissements (surcoûts et avance de trésorerie).



Pôle Equipements Médicaux



Filière Biologie

- *Au cours du premier semestre 2023, avez-vous été sollicités par vos fournisseurs pour des hausses ou des baisses de prix ? De quel ordre ?*

Un seul fournisseur a sollicité une hausse des prix hors du cadre réglementaire à +8.77%. Le périmètre du marché étant petit, l'impact en CA est faible (+6600 €).

- *Quels événements ont impacté les prix de vos marchés au cours du premier semestre 2023 ?*

En premier lieu la COVID a été un élément déclencheur avec un impact sur plusieurs années. L'énorme demande sur quelques paramètres a déstabilisé les fournisseurs « Biologie » habitués à une évolution lente et sans à-coup. Cette hausse brutale de la demande a tendu le marché (et donc les prix) des matières premières avec une conséquence sur les volumes à la hausse « réactifs », consommables (plastiques), équipements et prestations de service corolaire à cette activité. L'inflation de l'énergie et des coûts logistiques viennent prendre le relais de l'impact COVID sur l'augmentation des prix.

- *Selon vous, quelles sont les tendances pour le semestre à venir ? Pour quelles raisons ?*

Un retour à une inflation plus maîtrisée se dessine autour de +2 à 3% annuelle. Cette stabilité fébrile est toute relative et reste directement liée à la tendance de l'énergie, des matières premières mais également à des choix stratégiques des fournisseurs ayant plus ou moins la volonté, l'intérêt de répercuter l'exhaustivité de l'augmentation de leurs coûts.

- *Quelles incidences financière et technologique sont à prévoir pour les hôpitaux ?*

Pas de changement majeur en biologie à venir. Le modèle économique des fournisseurs reste calqué sur une maximisation des profits en réactifs, consommables et maintenances captives. Le développement de nouveaux instruments moins énergivores ou plus économique en matière première demandant plusieurs années de développement et d'investissement, l'impact ne peut être qu'à moyen et long terme.

Des technologies disruptives peuvent toutefois apparaître pour remplacer un processus de diagnostic mais sur des champs d'activité mineurs pouvant, dans quelques cas, avoir un impact sur la prise en charge « patient ».

Nous assistons également à une tendance à la rationalisation des gammes chez les fournisseurs qui par ailleurs sont mis à rude épreuve avec la mise à jour du règlement européen (UE) 2017/746 sur les dispositifs médicaux in vitro (IVDR). L'IVDR introduit une mise à jour majeure du cadre réglementaire dans l'Union européenne et entraîne plusieurs changements dans la portée des études, des performances. Ces études ont un coût important qui se ressent sur le prix final des produits qui restent commercialisés. La disparition de certaines références utilisées dans des niches du laboratoire présente parfois de vraies difficultés aux biologistes.

- *Les délais de livraisons, la qualité des produits ou services rendus vont-t-ils être impactés dans les prochains mois ? Si oui pour quelles raisons et dans quelles proportions ?*

Pas d'impact sur la qualité des produits à venir en biologie médicale. On assiste plutôt à une montée en gamme de la prestation de service des fournisseurs (réactivité, accompagnement, contrat de performance...). En cette période post-Covid, la concurrence est rude sur le terrain, les fournisseurs s'attachent à fidéliser et conserver leurs clients.

Filière Consommables et Equipements des Unités de Soins

- *Au cours du premier semestre 2023, avez-vous été sollicités par vos fournisseurs pour des hausses ou des baisses de prix ? De quel ordre ?*

La filière a conclu des accords à la hausse ou à la baisse, avec 16 titulaires, pour 22 contrats.

Les évolutions de prix ont été validées en application de conditions contractuelles ou accordées de façon transitoires et exceptionnelles ; elles l'ont été systématiquement sur la base de justificatifs et en cohérence avec le contexte du marché et notamment de l'évolution des indices et index.

Sur ces 22 contrats ayant fait l'objet d'une révision de prix :

- 14 concernent des révisions contractuelles issues de formules de révisions du CCAP. Celles-ci ont abouti à des variations de tarifs de -9% à +13%,
- 8 concernent des demandes exceptionnelles pour lesquelles les titulaires ont communiqué des justificatifs ou des études de coût de revient (de +6 à +28 %).
- *Quels événements ont impacté les prix de vos marchés au cours du premier semestre 2023 ?*

Concernant les évolutions majeures de tarifs enregistrées (demandes exceptionnelles d'évolution des tarifs), ci-après quelques éléments ayant eu un impact significatif sur le coût de revient :

- Biberons (+27.8% en 01/2023):
 - o Evolution du coût de la main d'oeuvre corrélée à l'inflation (lieu de production : Belgique) : +16.7% depuis le début du contrat,
 - o Evolution du coût de l'énergie et notamment de l'électricité : +576.5% depuis le début du contrat,
- Vestiaires (+ 16.1% en 03/2023) :
 - o Evolution du coût de la tôle d'acier - Tôles Quarto : + 105.9% depuis début du contrat.
- *Selon vous, quelles sont les tendances pour le semestre à venir ? Pour quelles raisons ?*

Les indices les plus fréquemment utilisés au sein de la filière concernent :

- Le transport routier (évolution des coûts étudiée à travers l'évolution de l'indice CNR LD EA) : entre 5 et 10% du prix de vente,
- La main d'œuvre dans le domaine de l'industrie mécanique et électrique (évolution des coûts étudiée à travers l'évolution de l'indice ICHT-IME) : entre 30 et 40% du prix de vente,
- La matière première, qu'il s'agisse d'acier, d'inox, d'ABS (évolution des coûts étudiée à travers l'évolution de différents indices de productions INSEE) : entre 30 et 40% du prix de vente.

Depuis janvier 2022 :

L'indice relatif au transport évolue fortement (+11.6%). La tendance est pour autant à une baisse légère depuis le début d'année (-0.62%).

L'indice lié à la main d'œuvre a également évolué de manière moins brutale (+3.6% jusqu'en janvier 2023). La tendance est toujours à l'augmentation, même si celle-ci est moins importante (+0.6% sur les 6 derniers mois).

Concernant les indices de production, ceux-ci ont diminué de manière importante pour l'aluminium, l'innox, l'ABS (entre -15 et -28%). Cette tendance s'est confirmée sur les 6 derniers mois. Les titulaires ont pour autant encore des difficultés à percevoir et transformer ces évolutions en véritable réalité industrielle ayant un impact sur leurs coûts.

- *Quelles incidences financière et technologique sont à prévoir pour les hôpitaux ?*

La tendance inflationniste semble moins prégnante sur les marchés de fournitures et d'équipements de la filière mais toujours présente. Les évolutions de prix précédemment accordées sont pour la plupart en cours de renégociation.

Bien que la pression économique semble moins importante, nous sommes toujours sollicités pour des maintiens voire des réévaluations de conditions tarifaires transitoires et exceptionnelles.

Ces discussions tendent ponctuellement vers une résiliation des contrats en cours ; c'est le cas du Marché de « fourniture de biberons », pour lequel le titulaire du marché n'est plus en mesure d'assurer ses obligations contractuelles dans les conditions économiques initiales. La filière relancera le marché avant son échéance en redéfinissant le cahier des charges, impactant possiblement les pratiques.

D'autres titulaires de Marché sont dans l'incapacité de continuer leur activité hospitalière compte tenu de la pression exercée sur les coûts obligeant également la filière à relancer.

- *Les délais de livraisons, la qualité des produits ou services rendus vont-t-ils être impactés dans les prochains mois ? Si oui pour quelles raisons et dans quelles proportions ?*

Pas d'impact à prévoir.



Filière Ingénierie Biomédicale

- *Au cours du premier semestre 2023, avez-vous été sollicités par vos fournisseurs pour des hausses ou des baisses de prix ? De quel ordre ?*

Oui, de nombreuses sollicitations pour des hausses de prix que nous freinons fortement avec le discours sur l'absolue nécessité de produire les justificatifs précis et comptables de l'augmentation revendiquée.

Il subsiste néanmoins des demandes d'augmentation qui sont menées jusqu'au bout, avec des % d'augmentation de 10 à 15% en moyenne.

De très rares sollicitations pour des baisses de prix mais il y en a néanmoins, pour des raisons de compétitivité (Mindray en perfusion et monitoring).

- *Quels événements ont impacté les prix de vos marchés au cours du premier semestre 2023 ?*

Le Covid, la guerre en Ukraine, le cours des matières premières ainsi que l'énergie.

- *Selon vous, quelles sont les tendances pour le semestre à venir ? Pour quelles raisons ?*

Depuis la rentrée de septembre 2023, les sollicitations pour des hausses reprennent, notamment de la part des sociétés qui étaient restées silencieuses, et qui ne parviennent plus à absorber les augmentations de coûts dans le cadre des prix du marché initial (marché qui ont plus de 2 ans).

La situation est particulièrement compliquée pour les distributeurs, coincés entre l'augmentation des prix de cession et le prix contractuel du marché UniHA, et pour les produits de niche utilisant des composants produits à faible quantité.

- *Quelles incidences financière et technologique sont à prévoir pour les hôpitaux ?*

Un impact plus important des critères de consommation énergétique dans les choix.

Une prolongation de la durée de vie des équipements dans les parcs hospitaliers, avec un impact négatif sur les dépenses de maintenance ou sur le taux de disponibilité des équipements.

Un accès plus difficile à des technologies de pointe, peu diffusées.

- *Les délais de livraisons, la qualité des produits ou services rendus vont-t-ils être impactés dans les prochains mois ? Si oui pour quelles raisons et dans quelles proportions ?*

Pour les équipements biomédicaux, alors que les délais de livraison avaient été perturbés en 2021, la situation semble s'être stabilisée et les délais annoncés par les fournisseurs sont en général respectés.

Lorsqu'ils ne le sont pas, l'origine provient davantage de l'indisponibilité des intervenants compétents que des difficultés de fabrication.

Pour les dispositifs médicaux consommables, nous connaissons toujours des tensions ou ruptures d'approvisionnement, souvent liées à des problèmes de qualité de fabrication rendant les produits non-conformes à une commercialisation.